
Saint-Éloy-la- Glacière

Information municipale N° 30

DECEMBRE 2023



Sommaire

- Le mot du Maire
- Le budget communal
- Taux, taxes, tarifs et subventions
- Les travaux
- Les Saintéloyiens
- La vie des associations
- Archives : L'école de Saint-Eloy en questions
- Dossier :
MaPrimeRenov'

EDITO

« A Saint-Eloy-la-Glacière, le 15 août, l'été est fini ! » disait mon voisin, « on pousse la neige avec son ventre 6 mois de l'année » écrivait Henri Pourrat de notre Haut-Livradois. C'était hier ! ...

Septembre flirte avec les 30°, les pêchers, les figuiers croulent sous les fruits, les tomates, les choux-fleurs murissent en plein champ et les jardins s'illuminent de fleurs multicolores alors que la plaine suffoque...

Certes nous avons souffert de la sécheresse et l'automne venu, il faut encore restreindre la consommation d'eau mais que l'été a été beau et comme les jardins ont resplendi !

Retrouvez dans notre magazine quelques photos de vos jardins cette année 2023 et l'intégralité de celles que vous nous avez très gentiment communiquées sur le site internet de la commune.



LE MOT DU MAIRE



Cette fois ci, je peux enfin, vous annoncer la fin des travaux de préservation et d'embellissement de notre église. Engagés depuis maintenant cinq ans, ces travaux ont pris fin début octobre. C'est le plus gros chantier engagé par notre commune depuis de nombreuses années. J'espère que le résultat est à la hauteur de notre investissement financier, administratif et humain. Je vous précise que nous avons porté cette réalisation sans faire appel à l'emprunt en mobilisant au mieux toutes les aides possibles. J'aurais d'ailleurs l'occasion, lors d'un prochain bulletin, de vous faire un bilan complet et précis de cette restauration.

A notre demande, le Territoire d'Énergie du Puy-de-Dôme a engagé des travaux de renforcement des réseaux alimentant les Salles et le Redondet. En effet, les habitants de ces deux villages étaient confrontés à de régulières baisses de tension qui endommageait l'appareillage électrique. Les réseaux sont d'ores et déjà enfouis et un transformateur va être installé aux Salles pour les deux villages.

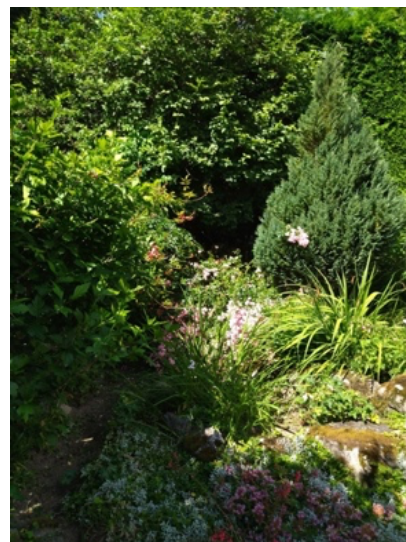
En accord avec la communauté de communes Ambert-Livradois-Forez nous avons également fait réaliser des socles en béton pour prendre en compte l'augmentation du nombre de containers à déchets. Nous en avons profité pour changer les lieux d'implantation :

- Au bourg, ils seront désormais dans la petite rue de la Croix qui descend de l'église à la route départementale ce qui permet d'enlever les containers vers la mairie.
- A Montgheol, ils seront sur le chemin de Barbaliche (vers les Tilleuls), là aussi pour les enlever du carrefour où ils gênaient surtout en période hivernale.

Vous pourriez me dire : Chemin de Barbaliche c'est où ? Effectivement il n'est plus indiqué ; des petits malins ont trouvé bon de nous prendre le panneau et son support ; nous nous en sommes aperçus dans le courant de l'été. Nous avons commandé deux nouveaux panneaux et ils seront posés dès réception. Comme quoi le manque de civisme ne se limite pas aux villes, il touche aussi les petites communes...

Soucieux de permettre une intervention rapide des services de secours en cas de problèmes cardiaques, nous avons décidé d'acquérir un défibrillateur. Il sera installé prochainement.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes vœux les meilleurs pour 2024.



Jean-Luc COUPAT

TAUX, TAXES, TARIFS ET SUBVENTION

LE BUDGET DE LA COMMUNE EN 2023

Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	230 722,13	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	209 103,65
Charges de personnel et frais assimilés	30 300,00	Atténuations de charges	8 850,00
Atténuations de produits	2 100,00 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 760,00
Virement à la section d'investissement	25 961,52 €	Impôts et taxes	6 656,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	590,00 €	Fiscalité locale	28 653,00
Autres charges de gestion courante	17 700,00 €	Dotations et participations	39 491,00
Charges exceptionnelles	100,00 €	Autres produits de gestion courante	9 860,00
		Produits exceptionnels	100,00
TOTAL	307 473,65	TOTAL	307 473,65

Investissement effectivement réalisés (T.T.C.) en 2023

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
EMPRUNT	0	0
EGLISE : Tranche 2023 – Changement toiture	102 311,61 T.T.C.	DRAC : 25 577,90 Conseil Régional : 25 577,90 Conseil Dptal : 20 462,32 Part communale : 30 693,49
ACHAT DEFIBRILLATEUR	1 637,10	Conseil Dptal : 750,00 Part communale : 887,10
ACHAT DE TABLES	1 432,80	Part communale : 1 432,80
ACHAT D'UN MICROORDINATEUR	1075,00	Part communale : 1075
CREATION DE SOCLES POUBELLES	2040	Part communale : 2040

Taux des taxes locales :

- Foncier bâti : 26,20 %
- Foncier non-bâti : 49,06 %
- Taxe d'habitation : 6,19 %

Rappel : *Ce n'est pas parce que la commune n'augmente pas ses taux que vous ne pouvez pas avoir une légère augmentation de la part communale de l'impôt (idem pour les autres collectivités). Le taux voté par la commune est appliqué à une base locative qui est revue chaque année par les services fiscaux. La base est réévaluée chaque année pour tenir compte de l'inflation (+ 7% en 2023).*



Prix de location de la salle des fêtes :



Association de la commune : GRATUIT

Habitants de la commune : 35 € / jour

Particulier hors commune : 80 € / jour

Frais de chauffage (du 1/11 au 1/05) : 30 € / jour

Prix des logements :

Loyer : 390 € /mois - Provision sur charges : 120 €/mois

Les frais de scolarité : Notre commune ne disposant pas d'école, la Mairie participe aux frais de fonctionnement des écoles ou sont scolarisés les enfants résidants à St-Eloy, ainsi cette année la commune a versé :

Saint-Amant-Roche-Savine : 792,10 € par élève soit 2 376,29 €

Fournols : 520 € par élève soit 520 €

Ambert : 1058,88 € par élève soit 1058,88 €

Rappel : *La commune de St-Eloy alloue aux familles une aide de 1€ par repas pris à la cantine*



Prix de l'eau :

Le mètre cube TTC: 1.64 € (Soit une augmentation de 4.47 % par rapport au tarif 2023)

Abonnement principal annuel hors T.V.A. : .51.00 €

Abonnement secondaire annuel hors T.V.A : 25.50

LES TRAVAUX

L'église

Nous pouvons envisager pour le printemps prochain une inauguration en présence notamment des représentants de la DRAC, du département du Puy de Dôme et de la région Auvergne Rhône Alpes qui ont contribué au financement de l'opération.

Un dossier a d'ores et déjà été déposé à la DRAC pour des travaux intérieurs afin d'évacuer l'humidité des murs.



Enfouissement des réseaux des Salles et du Redondet.



Les travaux chemin de l'Hort

Installation de mobilier

Outre les socles en ciment pour recevoir les poubelles et le défibrillateur, les promeneurs et les pique-niqueurs peuvent désormais profiter d'une table et de bancs dans l'espace derrière l'église et dans la cour de la mairie.



Aménagement de la zone humide

A la demande de l'ONF et du Parc Livradois-Forez, une convention a été signée pour la restauration de la zone humide des sources du Miodet (coupe des épicéas, nettoyage de la parcelle, rebouchage des rases). 85 m³ de grumes ont été extraits et vendus par le biais de contrat d'approvisionnement. Le montant des travaux est pris en charge par le Parc.

Stérilisation des chats

Pour lutter contre la prolifération des chats une campagne de stérilisation a été menée à la demande de la mairie par le SACPA de Gerzat. L'opération a concerné 11 animaux. 5 ont été stérilisés, 1 euthanasié, 5 ont été relâchés et 5 proposés à l'adoption. Cette campagne qui a coûté 673,15€ à la collectivité ne sera pas renouvelée. Les propriétaires de chats sont invités à faire stériliser leurs animaux et il est vivement recommandé de ne pas nourrir les chats errants.

LES SAINTELOYSIENS

De nouveaux habitants

Longue vie à **ELISA**, née le 24 novembre ! Toutes nos félicitations à ses parents, **Anne FAYARD et Didier LAROCHE** (le Bourg)

Nous souhaitons la bienvenue à **Laurent PAUL et Cathy FERRY** qui se sont installés à Montgheol.



Hommage aux défunts

Nous avons appris le décès de

- **Monsieur Aimé BASTIDE** (Montgheol) décédé le 10 février 2023 à ST-Paulien
- **Monsieur Christian COUDERT** (La Faye), décédé le 4 mai 2023 à Brioude
- **Monsieur Christian GOURBEYRE** (Montgheol) décédé le 28 octobre 2023 à Gannat

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Comme chaque année hommage a été rendu aux Saintéloyiens morts pour la France

« Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure. Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls. »

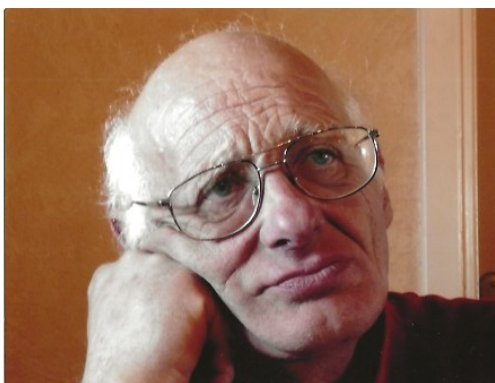
Extrait du message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.



Faisons connaissance

Cette année, un seul portrait, celui de Michel Picard. Aujourd'hui, il fait partie des anciens de la commune mais il est aussi un « nouveau venu », un de ceux qu'on appelle aujourd'hui les néoruraux.

Michel Picard, un « youpi » à Saint-Eloy



C'est en 1968, il y a 55 ans, que Michel pose ses valises à St-Eloy où il a acquis une résidence secondaire, la maison qu'il occupe toujours. Jeune diplômé d'une école d'ingénieurs, il travaille dans une entreprise fabriquant du matériel de navigation pour l'aviation civile et militaire - il participe notamment à l'équipement du porte-avion Clémenceau et fait de longs séjours en Allemagne. Fréquemment en déplacements, il ne se rend que rarement dans les

bureaux de sa société à Boulogne-Billancourt et vient se ressourcer à St-Eloy. C'est là qu'il se marie en 1970.

Son épouse qui réalise des cartes et des illustrations pour le Guide Vert Michelin partage l'idéal de Michel pour « une autre vie ». Plusieurs idées se succèdent, notamment en 1971, la reprise d'une quincaillerie à Thiers ; mais le projet capote et le jeune couple qui vient de démissionner doit retourner à son travail. On est encore dans les années de forte croissance économique et de plein emploi, ils sont immédiatement réembauchés ! C'est en 1974 avec l'acquisition d'une ancienne auberge dans le bourg que s'ouvrent de nouvelles perspectives. Michel quitte son travail en 1976 et la famille qui compte désormais deux filles, Céline et Christelle (Tita), s'installe définitivement à St-Eloy. Au titre de la participation (loi de 1973 qui instaure un intéressement des salariés aux bénéfices de l'entreprise) Michel récupère un pécule qui lui permet de finir d'aménager l'auberge. L'ouverture a lieu le 15 août 1977, c'est immédiatement un succès, on affiche complet jusqu'à la fin de l'année ! En plus de la restauration le couple élève des chèvres pour la fabrication de fromages consommés et vendus au restaurant mais aussi sur les marchés des environs. L'aventure se poursuit jusqu'en 1990.

Ensuite Michel se consacre exclusivement à l'élevage caprin mais en 1991 une suspicion de brucellose le contraint à faire abattre la totalité de son cheptel, 70 bêtes ! Reconstitué, le troupeau est à nouveau malade et à nouveau menacé. L'éleveur est décidé à se battre et à



prouver que les analyses ne sont pas complètes ; il fonde un syndicat d'éleveurs caprins et parvient à se faire entendre jusqu'à Paris. En 2003 il prend sa retraite mais continue à travailler pour aider Céline.

Le retraité a désormais le temps de se consacrer à sa passion, la photographie. C'est une passion ancienne et familiale : son père faisait de la photo et du cinéma. Alors qu'il habitait encore

en Eure-et-Loir, avec un professeur de dessin il a créé un laboratoire photo et contribué au Musée de la Photographie de Bièvres dans l'Essonne. Depuis 2003 il a étoffé sa collection de matériel photo-cinéma ainsi que l'image sous toutes ses formes. Son impressionnante compilation couvre la période qui va de 1640 avec des estampes (images imprimées au moyen d'une planche gravée) jusqu'aux années 1970. C'est auprès de collectionneurs mais aussi de marchands avec lesquels il est en contact qu'il enrichit sans relâche son éventail. Michel organise une ou deux fois par an des expositions avec le club Niepce-Lumière, dernièrement à St-Anthème sur le thème de l'image à travers les Expositions universelles de 1851 à 1900. A plusieurs reprises nous avons pu profiter de ses travaux dans la salle de notre mairie. Il partage sa passion en intervenant dans des écoles notamment avec sa fille Prisca, animatrice socioculturelle au collège Gérard Philippe de Clermont. Au volant de son camping-car il aime lâcher prise et partir au gré de ses envies et notamment pour voir ses filles, ses 5 petits-enfants ou son arrière-petite fille.

A la fin des années 1960, les anciens ont vu amusés l'arrivée de ce « youpi » au village (c'était l'explosion du mouvement hippie, mais le mot était encore nouveau et peu connu dans nos campagnes !) Certains ont dû parier qu'il ne passerait pas l'hiver dans le Livradois...55 ans plus tard, Michel Picard est une figure incontournable de notre commune où il a fait souche et pour laquelle il s'est investi avec sa femme Jeannine notamment pour la préservation des chemins et pour le classement de notre église.



Présentation de matériel photographique dans une reconstitution d'un intérieur bourgeois à la fin du XIXe siècle dans le cadre de l'exposition « l'image à travers. Les expositions universelles de 1851 à 1900 »

La vie des associations

SAINT ELOYSIR

Pour l'année 2023, l'association St Eloysir a organisé en collaboration avec l'équipe municipale un apéritif dînatoire animé par le groupe « Vive le musette ». En raison d'une météo frisquette pour un début août, la soirée initialement prévue en plein air s'est finalement déroulée sur le parquet de la salle des fêtes, ce qui a permis à certains de faire quelques pas de danse au son de l'orchestre alors que d'autres préféraient s'adonner à la conversation en savourant le buffet. Un moment de convivialité en toute simplicité

La Présidente, Martine Fournet



(Retrouvez d'autres photos sur notre site internet !)

SOCIETE DE CHASSE

C'est une saison bien particulière que la société de chasse a vécue cette année, avec l'annonce du décès au mois d'août de **Michel Faure** qui avait des propriétés à Saint Eloy et chassait depuis de nombreuses années avec ses chiens sur le territoire. Chacun d'entre nous gardera en mémoire de bons moments passés avec Michel.

La saison 2022-2023 s'est bien terminée avec le quota réalisé avec succès dès le mois de novembre.

La nouvelle saison 2023-2024 débute avec le même nombre de bracelets chevreuil attribué et 2 adhérents supplémentaires.

Avec une battue chaque weekend, signalée par des panneaux « attention chasse », 6 chevreuils ont été réalisés, 2 renards, 1 martre et 1 sanglier d'une cinquantaine de kilos. La saison continue jusqu'au mois de février.



Chasse aux lièvres :

La société de chasse a organisé le 02 novembre une journée de chasse avec un équipage spécial lièvre. Ce jour-là, avec les fortes rafales de vent et la pluie de la nuit, aucun animal ne sera aperçu. Cette journée se terminera par un repas convivial tous ensemble.

Pour plus d'information :

Les chasseurs sont soumis de faire analyser un morceau de sanglier pour pouvoir consommer la viande en toute tranquillité lors de repas interne et externe. C'est un morceau de langue de sanglier qui est prélevé. Si l'animal est atteint de la trichinellose et que la viande est consommée cela peut provoquer des syndromes digestifs, des atteintes musculaires, des œdèmes, des complications cardiaques etc.

Le laboratoire TERANA basé à Lempdes et en partenariat avec la fédération de chasse du Puy de Dôme permet de réaliser ce type d'analyse en 48H.

La Présidente, Cindy Farreyre



LE BON SAINT ELOY

Depuis quelques mois, en collaboration avec la municipalité, l'association du Bon Saint Eloy travaille sur un projet ambitieux de création d'un livret relatant la vie de nos villages. Des rencontres amicales se sont déroulées chez les habitants ou en mairie afin de collecter avant que tout soit effacé des mémoires l'histoire de notre petit territoire.



A ce jour le village de Montgheol a été traité (retour sur son passé- au moins depuis le début du XIXème siècle-tant au niveau du bâti toujours existant que des maisons ayant été détruites et des habitants qui y vivent ou y ont vécu). Pour cela a été fait appel à la généalogie, aux photos, aux actes notariés etc... Un fond important et très intéressant a ainsi pu être collecté. Un travail similaire a été mené à bien pour le village de La Faye grâce à la participation active de Jean Luc COUPAT. Le bourg, et le village des Amouilhaux sont en cours d'exploration avec l'aide et la participation de certains résidents (témoignages, photos, anecdotes). Nous accueillerons avec beaucoup de plaisir tous renseignements sur les autres villages, Le Griffol, Montgrain, Le Redondet, Sagneneyre, La Vaisse.

Le but est donc de laisser aux générations actuelles et futures une image de la vie de notre petite commune, du plus loin que nous puissions remonter dans les mémoires. L'aboutissement sera, nous l'espérons, la réalisation d'un document collectif sous forme de livre remis à chaque maison.

Tous ceux qui se sentent l'envie de nous aider, ou de nous procurer des informations, sont les bienvenus. Ils peuvent se faire connaître en téléphonant en mairie ou en joignant la présidente de l'association (tel : 06 59 29 91 78), ou Dominique Fournet (tel : 07 77 72 64 52). S'ils le souhaitent ils pourront venir se joindre aux rencontres amicales organisées pour mettre en commun les recherches.

Pour rappel : une boîte à livres a été installée depuis plus d'une année derrière la mairie. On peut y trouver gratuitement des livres, mais aussi des magazines. On peut en déposer et en retirer à volonté. Qu'on se le dise !

La Présidente, Jacqueline Dajoux



Archives :

L'école de Saint-Eloy

L'an passé, Madame Chantagrel avait évoqué ses souvenirs à l'école de St-Eloy. Grace à Michel Picard, qui a heureusement sauvé de la destruction des documents lors de travaux de rénovation de la mairie, il nous est possible de conserver une trace de la vie de notre école de campagne. Parmi les archives récupérées se trouvent les registres matricule de 1899 à la fermeture de l'école. Y sont consignés, l'identité de chaque élève, la date d'entrée et celle de sortie de l'école, le diplôme obtenu. Ils fournissent aussi des informations sur les enseignants, malheureusement la première page du document le plus ancien n'existe plus et on ne connaît pas le nom des instituteurs. Les registres d'appel de quelques années : 1943-1944, 1946-1947 1947-1948 et 1955-1956 figurent aussi parmi les documents rescapés.



Quelques questions auxquelles les documents sauvés de la destruction permettent de répondre :

Les Maitres

Qui sont les instituteurs qui se sont succédé ?



8 personnes, certainement toutes des hommes, ont occupé le poste d'instituteur **entre 1899 et 1939** (registre dont il manque la première page). Les seuls dont on connaisse l'identité sont M. Dumas qui est sur les photos de classe de 1911 et 1920 et M. Jean Goutte identifié sur la photo de 1932 ainsi que le dernier de la liste, **M. François Puissant**, nommé en octobre 37 et en poste jusqu'à sa mobilisation en juillet 1939.

De 1939 à 1973, 15 instituteurs se succèdent :

M. Roger Bros est nommé en octobre 1939 (stagiaire), **M. Jean Boulangé** en septembre 1940 (stagiaire bien qu'il soit âgé de 32 ans), **M. Antoine Obéniche** en mars 1941 mais son service est interrompu par 18 mois de service militaire. Des remplaçants se sont sans doute succédé mais ils n'apparaissent pas sur le registre.



M. Puissant reprend le poste en octobre 1945 à son retour de captivité jusqu'en juillet 1968, date de sa retraite. C'est le dernier instituteur titulaire dans la commune.

Ensuite les stagiaires se succèdent chaque année : **M. Blanc** en 1968, **M^{me} Fargette** en 1969, **M^{elle} Juillard** en 1970, **M^{me} Ampilhac** en 1971, **M^{me} Zelazny** en 1972 et **M. Campomizzi** en 1973.

Quelle était leur formation et quels étaient leurs diplômes ?

Les premiers sont titulaires du brevet élémentaire et à partir du second, ont obtenu le Certificat d'aptitude pédagogique à l'issue de leur formation à l'Ecole normale validée par une année de stage et une inspection pédagogique.

Les instituteurs nommés à partir des années 1920 possèdent le brevet supérieur. Les stagiaires des années 1968-73 ont obtenu le baccalauréat sciences expérimentales ou philosophie. (Aujourd'hui, on accède à l'enseignement après un Master 2 soit bac+5 !)

Les élèves

Combien étaient-ils ?



Entre décembre 1899 et septembre 1973, 321 enfants ont été inscrits à l'école de St-Eloy. Avant eux d'autres enfants ont été scolarisés avant même la loi de 1882 qui a institué l'école obligatoire laïque et gratuite mais nous n'en avons pas trace.

Dans les années 1900-1920 ce sont chaque année une dizaine de nouveaux élèves qui rejoignent les bancs de l'école, ils ne sont que 5 ou 6 après la guerre et un ou deux voire aucun dans les années 60.

Les registres de présence révèlent l'effondrement progressif des effectifs de la classe unique : L'année scolaire 43-44 l'école a accueilli jusqu'à 34 élèves, ils sont 20 en 46-47, 23 en 47-48, 18 en 55-56, 17 en 56-57 dont 5 ont moins de 6 ans. Une photo des dernières années de l'école ne montre que 5 élèves !...

D'où venaient les élèves ?

Des villages de la commune, le Bourg, Montgheol, les Amouilhaux mais pas de Montgrain et la Faye plus proche de la petite école de Faux Plantat (commune d'Echandelys) ni de la Vaisse à proximité de l'école du Buisson sur la commune d'Auzelles.

On compte de-ci delà un enfant venant de villages de communes voisines : Barbaliche, les Deux-Frères, Fiosson... mais c'est surtout le Charbonnier qui fournit les plus gros effectifs (44 enfants sur les 321 enregistrés).

On constate des allées et venues d'une année sur l'autre entre l'école de St Eloy et celles de la Mare et du bourg de Fournols.

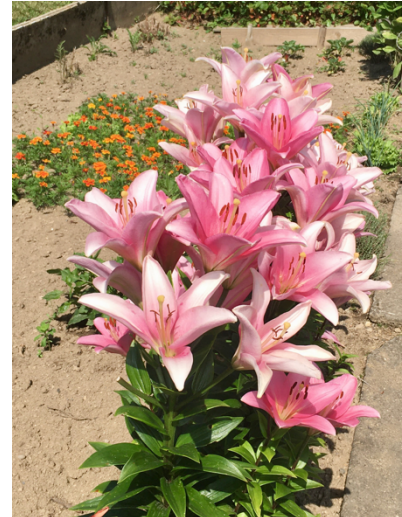
17 enfants placés dans des familles de la commune par l'Assistance publique ont effectué tout ou partie de leur scolarité à St-Eloy.

Durant les deux guerres des réfugiés sont venus passer quelques mois à St Eloy notamment Auguste Pointud venu de Haute-Marne en septembre 1915 et reparti en avril 1916. Lors du conflit suivant ses enfants Evelyne et Jean-Marie trouvent à leur tour refuge en Auvergne (évoqué dans le bulletin de 2022).

Notons encore le passage à l'école de 3 enfants de militaires revenus du « Levant » en 1947 au moment où les troupes françaises ont définitivement quitté le Liban indépendant depuis 1943.

Le calendrier scolaire

Dès 1882, le calendrier scolaire est organisé sur la base de 5 jours avec une pause le jeudi afin que les familles qui le souhaitent puissent envoyer leurs enfants au catéchisme. Pour permettre aux enfants de participer aux travaux agricoles dans un pays très majoritairement rural, les vacances d'été qui initialement duraient un mois ont été progressivement allongées à 6 puis à 8 semaines et même 10 semaines en 1939. Jusqu'à cette année-là ce sont les préfets



qui fixent les dates des vacances et notamment des petites vacances, quelques jours seulement entre Noël et le Jour de l'An, à Mardi Gras ou à la Pentecôte.

Absentéisme



Les registres d'appel des années 1943-1944, 1946-1947, 1947-1948 et 1955-1956 permettent, l'assiduité des élèves et parfois les motifs d'absences.

En 43-44 la rentrée des classes était fixée le 18 octobre, les autres rentrées dont nous avons la trace ont eu lieu le 1^{er} octobre, du moins officiellement !... On constate en effet que jusqu'au 15 octobre les bancs de l'école étaient très clairsemés. La date des vacances d'été, autour du 14 juillet, était aussi tout aussi théorique puisque dès la fin juin les élèves avaient déserté l'école. Priorité aux travaux agricoles !

Le registre de l'année scolaire 1955-56 révèle une évolution du travail des enfants et un changement de mentalité : bien que la reprise soit fixée le 1^{er} octobre alors que la saison des travaux agricoles n'est pas achevée, il n'y a pas d'absents à la rentrée.

La neige et le froid empêchent la venue des enfants des villages éloignés du bourg en février-mars 44, en 1948 et en février 56 où le taux de fréquentation n'est que de 56,8% !

L'année 46-47 est, elle, marquée par deux épidémies qui clouent au lit presque toute la classe, la grippe en février et la rougeole fin mai début juin.

La scolarité

La scolarité est obligatoire en 1882 à partir de 6 ans jusqu'à 13 ans, cette durée est prolongée jusqu'à 14 ans en 1936 puis à 16 ans en 1959. On peut constater que nombreux sont les enfants qui débutaient l'école en avril après la période hivernale. Dans une classe unique cela ne devait pas simplifier le travail de l'instituteur.



En ce qui concerne la fin de la scolarité, Saint-Eloy se comporte comme les autres communes rurales françaises : bien souvent, tout du moins jusqu'aux années 50, dès l'âge légal révolu avant même la fin de l'année scolaire, les élèves quittent l'école pour se placer, faire un apprentissage ou travailler avec leurs parents. C'est moins de la moitié des élèves qui obtiennent le Certificat d'étude pourtant si ancré dans la mythologie de l'école de la 3^e République.

Très rares sont ceux qui poursuivent une scolarité. Parmi eux citons Rolande Perron, mention Très Bien au Certificat en 1934, admise au concours des bourses puis élève au cours complémentaire à Issoire.

Dans les années 1960, alors que l'école compte de moins en moins d'élèves, des petits de maternelle sont inscrits pour gonfler les effectifs. Parallèlement on constate que des enfants quittent St-Eloy avant la fin de l'école primaire pour rejoindre Cunlhat ou St-Amant où les effectifs plus nombreux permettent l'existence de classes de niveaux différents et une plus grande émulation.

L'école de Saint-Eloy a fermé ses portes fin juin 1974, il y a près de 50 ans aujourd'hui.



Photo de classe en 1908 (Archives de Dominique Fournet)

Une classe unique mixte. 54 élèves de 6 à 13 ans. Le Maître, « hussard noir de la République » chargé de former de bons citoyens. La dame (son épouse ?) à qui incombait la tâche d'enseigner aux filles les rudiments qui feraient d'elles de bonnes épouses et de bonnes mères !

Dossier : MaPrimeRénov' Sérénité

MaPrimeRénov' Sérénité : un programme visant à encourager la rénovation énergétique de nos habitations. Cette allocation offre un soutien financier significatif, pouvant atteindre une valeur à plus de **60 000€**, pour vous aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre logement, réduire vos factures d'énergie, et contribuer à la protection de l'environnement.

Qu'est-ce que MaPrimeRénov' Sérénité ?

MaPrimeRénov' Sérénité finance un ensemble de travaux de rénovation énergétique **réalisé en même temps** dans votre logement (par exemple, isolation des combles et changement du mode de chauffage).



Cet ensemble de travaux doit permettre à votre logement de faire un **gain énergétique** d'au moins **35 %**.

Vos travaux doivent être réalisés par un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE). Pour trouver un professionnel RGE, vous pouvez consulter un annuaire.

Le montant de la prime varie **en fonction du montant de vos ressources**.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de MaPrimeRénov' Sérénité ?

Conditions liées à votre logement

Votre logement doit avoir été **construit depuis au minimum 15 ans** à la date où votre demande d'aide financière est acceptée.

Ce logement doit être votre résidence principale : Logement occupé au moins 8 mois par an (sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure), soit par le locataire ou la personne avec laquelle il vit, soit par une personne à charge (enfant, ascendant de plus de 65 ans, parent handicapé).

Vous ne devez pas avoir bénéficié d'un **prêt à taux zéro (PTZ)** dans les 5 années qui précèdent votre demande de prime. Par ailleurs, à la date d'acceptation de la demande d'aide, vous devez vivre dans le logement pendant encore au moins 3 ans.



Conditions liées à vos ressources



Vos revenus et ceux de l'ensemble des personnes qui occupent le logement sont pris en compte. Ces revenus ne doivent pas dépasser un plafond de ressources classé en 2 catégories : Revenus modestes et revenus très modestes. Les revenus retenus sont les revenus fiscaux de référence (RFR) de l'année N-1 (soit 2022 pour les demandes faites en 2023).

Tableau - Plafonds de ressources pour les ménages modestes dans les régions hors Ile-de-France

Composition du foyer	
1 personne	20 805 €
2 personnes	30 427 €
3 personnes	36 591 €
4 personnes	42 748 €
5 personnes	48 930 €
Par personne supplémentaire	+6 165 €

Tableau - Plafonds de ressources pour les ménages très modestes

Composition du foyer	
1 personne	16 229 €
2 personnes	23 734 €
3 personnes	28 545 €
4 personnes	33 346 €
5 personnes	38 168 €
Par personne supplémentaire	+ 4 813 €



Quelle est la démarche pour bénéficier de MaPrimeRénov' Sérénité ?

Vous devez faire votre demande en ligne. Pour cela, vous devez au préalable vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) :

Attention Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous devez obligatoirement être accompagné d'un **tiers de confiance Mon Accompagnateur Rénov'** avant de faire votre demande de prime si le coût de vos travaux de rénovation énergétique globale dépasse **5 000 €** toutes taxes comprises (TTC).

Ce tiers vous accompagne notamment pour évaluer l'état de votre logement, définir et chiffrer.

Pour en savoir plus,

Consultez le site du gouvernement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20554>

Vous pouvez également obtenir de l'aide et des informations à la Maison des Services de Cunlhat, 8 Grande Rue, lors de la permanence Habitat le deuxième mardi du mois de 9h à 12h (sans rendez-vous).

Attention aux arnaques !

Le démarchage téléphonique dans le secteur de la rénovation énergétique est strictement interdit par la loi. Si vous êtes l'objet d'un démarchage téléphonique par une entreprise de ce domaine, ne donnez pas suite.

Méfiez-vous tout particulièrement des entreprises prétendant être mandatées par un organisme public, car **les services publics ne démarchent jamais**, que ça soit par Internet, par téléphone ou au domicile. Enfin, **ne donnez jamais vos informations personnelles** (bancaire et fiscale) lors d'un démarchage physique ou sur un site Internet

Avant de vous lancer et/ou en cas de doute sur un professionnel, **contactez un conseiller France Rénov'** (le service public qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique) et profitez gratuitement de conseils personnalisés pour mener à bien votre projet. Les conseillers **France Rénov'** sont notamment compétents pour vous donner des conseils relatifs à la sélection des entreprises et sur le choix des devis.

Si vous souhaitez bénéficier de certaines aides à la rénovation énergétique, comme **MaPrimeRénov'** ou **l'éco-prêt à taux zéro (éco PTZ)**, vous devez choisir un professionnel labellisé « garant de l'environnement » (RGE). Pour trouver un professionnel RGE ou vérifier que le professionnel que vous engagez est bien labellisé RGE : consultez l'annuaire des professionnels RGE. **Attention cependant, être labellisé RGE ne garantit pas que l'entreprise n'ait pas de pratiques commerciales trompeuses.**

Cet article a été rédigé à partir d'extraits des sites officiels de l'Etat : <https://france-renov.gouv.fr>, <https://www.economie.gouv.fr>





ALF à BUS

secteur
SAINT GERMAIN
L'HERM

**Votre service de transport
SUR RÉSERVATION**

ALF à BUS vous transporte sur tout le territoire !

Pour réserver, un seul numéro

Joignable de 8h à 19h du lundi au samedi

04 8000 7000

Centrale de réservation
«Allo la Région vous transporte»
Numéro GRATUIT

**11 lignes
58 communes**

Direction centres-villes de proximité

Ticket : **3€**
Mobi+ accepté

Retrouvez le détail des itinéraires sur
www.ambertlivradoisforez.fr/mobilites



ALFàBUS vous transporte sur tout le territoire !

secteur
SAINT-GERMAIN-L'HERM

📍 → **Ligne 9** à destination de la place Notre Dame De Layre à Ambert le **mardi** de **14h à 17h** et le **jeudi** de **9h à 12h**

Communes concernées :

- Saint-Germain-l'Herm
- Aix-la-Fayette
- Echandelys
- Saint-Eloy-la-Glacière
- Fournols
- Chambon-sur-Dolore
- Saint-Amant-Roche-Savine
- Le Monestier
- Condat-lès-Montboissier
- Sainte-Catherine

Vous êtes situé-e dans l'une de ces communes et souhaitez vous rendre à Ambert ?

Appelez le

04 8000 7000

Et laissez vous guider !

Trajets uniquement le **mardi** de **14h à 17h** et le **jeudi** de **9h à 12h**

Retrouvez le détail des itinéraires sur
www.ambertlivradoisforez.fr/mobilites





ASSOCIATION LES CHUTES DE LA DORE
MATERIAUTHÈQUE
 COLLECTE ET VENTE DE MATÉRIAUX D'OCCASION
 ATELIERS DE PARTAGE DE SAVOIR-FAIRE

HORAIRES OUVERTURE MAGASIN
 MERCREDI 14H - 18H
 SAMEDI 10H - 18H

DÉPOSE DE MATÉRIAUX
 AUX HORAIRES D'OUVERTURE ET LE LUNDI SUR RDV

☎ 06 27 22 94 42 @ leschutesdeladore@riseup.net

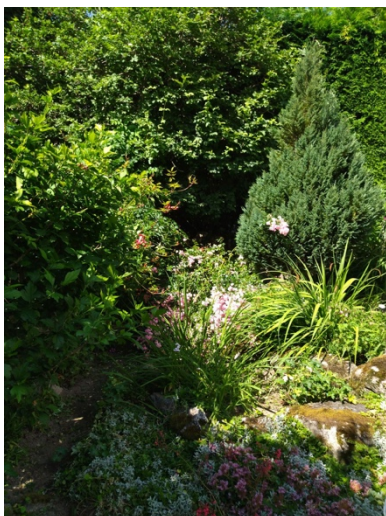
La matériauthèque est une ressourcerie de matériaux de bricolage et de construction. Vous y trouverez des matériaux bruts tels que du carrelage, bois, peinture, papiers peints, quincaillerie, gaines, outils de jardinage...

Les matériaux peuvent être déposés gratuitement :

- *Dans les caissons matériauthèques présents dans chacune des déchetteries*
- *Directement à la matériauthèque sur les jours d'ouverture et le lundi sur rendez-vous.*

La matériauthèque se trouve au 9 Route de Rouville à Marsac en Livradois.

Elle est ouverte le mercredi après midi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 18h.



La matériauthèque c'est aussi...

- *Des ateliers de partage de savoirs faire*
- *Des animations (concerts, projections, débats...)*

Retrouvez toutes les infos sur leur page facebook Matériauthèque Les chutes de la Dore.

[Matériauthèque Les chutes de la Dore | Marsac-en-Livradois | Facebook](#)

La Mairie à votre service

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte naissance	mairie du lieu de naissance	date de naissance nom et prénom	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Extrait d'acte de mariage	mairie du lieu de mariage	date du mariage nom et prénom	gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Extrait d'acte de décès	mairie du lieu de décès	date du décès nom et prénom	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile	pièce d'identité et justificatif de domicile	Gratuit	Avoir son domicile réel ou être inscrit au rôle des contributions directes depuis 5 ans avoir 18 ans
Carte d'identité (Depuis 2014, validité portée à 15 ans. S'applique au CNI délivrée à partir de 2004 sauf cas spéciaux, ex : voyage...)	Mairie de Cunlhat, Ambert, Issoire (prendre RV)	2 photos d'identité 1 copie intégrale de l'acte de naissance (si 1 ^{ère} demande CNI sécurisée) 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol	Autorisation parentale pour les mineurs
Certificat d'autorisation de sortie de territoire délivré aux mineurs de nationalité française	A faire vous même	Carte d'identité	Gratuit	CERFA disponible sur internet
Passeport	Mairie de Cunlhat, Ambert, Issoire (prendre RV)	Carte d'identité, 2 photos, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois	Timbre fiscal (86 Euros)	
Casier Judiciaire	Ministère de la Justice Casier Judiciaire National 107, Rue Landreau 44079 NANTES CEDEX	1 enveloppe timbrée pour la réponse	Gratuit	
Livret de famille	Mairie du mariage		Gratuit	
Demande d'alignement permission de voirie	Voirie communale : mairie voirie départementale et nationale DDE après avis du maire	Fournir une demande et plan de situation enveloppe affranchie pour retour	Gratuit	
Changement de prénom	Mairie du domicile	Renseignements à la mairie	Gratuit	Demande adressée au Maire
PACS	Depuis le 1 ^{er} novembre 2017, en Mairie du domicile ou auprès d'un notaire	Renseignements à la mairie	Extrait de naissance de – de 3 mois Attestation de domicile + justificatif	CERFA disponible sur internet
Certificat de domicile	Mairie	Pièce d'identité	Gratuit	
Certificat d'hérédité	Mairie Notaire (acte de notoriété)	Livret de famille de la personne décédée, noms, prénoms, adresse des héritiers	Gratuit	Si la somme à percevoir n'est pas supérieure à 5 335 Euros
Demande d'adduction en eau potable	SIAEP du Bas-Livradois	Plan de situation	Droit de branchement	
DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) pour tous travaux de fouilles, élagage...)	SIAEP ERDF FRANCE TELECOM	Plan avec descriptif des travaux	Gratuit	Imprimés en mairie ou téléchargeable sur INTERNET



Nous espérons que vous avez pris plaisir à ce tour d'horizon de l'année 2023 à Saint-Eloy. Retrouvez régulièrement l'actualité de notre commune, les photos des manifestations et les articles de presse qui lui sont consacrés sur le site internet de la commune : <http://www.saint-ely-la-glaciere.fr> ou sur notre page Facebook.

